

28.—*Trois martyrs de la Nouvelle-France* : les P. P. de BRÉBEUF, JOGUES et LALLEMENT, par le P. ROUVIER, S. J.—\$2.00 la douzaine ; 20 cts l'unité.

29.—*Notice sur l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur de JÉSUS*.—Brochure de 16 pages in-8, avec couverture ; elle contient tous les renseignements désirables sur l'érection, l'affiliation, les pratiques et les indulgences de l'Archiconfrérie. — 45 cts la douzaine.

30.—*Notice historique et pratique sur l'Heure-Sainte*.—16 pages in-32.—10 cts la douzaine.

31.—*Livret journalier du Trésor du Cœur de JÉSUS et des Intentions particulières*.—Belle brochure de 48 pages in-24 avec couverture, contenant des feuilles d'*Intentions* pour chaque mois et des blancs du *Trésor* pour chaque jour de l'année.—25 cts la douzaine.

33^o.—*Notice sur la Milice du Pape*.—12 pages in-8.—10 cts la douzaine.

34^o.—*Conte Biographie et lettres inédites de la B. Marguerite-Marie*.—Brochure de 215 pages. 15 cts.

35^o.—*La Semaine des Associés de la Communion réparatrice ou Considérations pour chaque jour de communion*. 32 pages : 35 cts la douzaine.

36^o.—*Pieux Rendez-vous donné aux Associés de la Communion réparatrice, ou Recueil de Prières pour chaque jour du mois*. 32 pages ; 35 la douzaine.

37^o.—*Petit Traité sur l'Apostolat de la Prière*, par le Supérieur des Pères Missionnaires de Saint-Edme de Pontigny. 32 pages : 35 cts la douzaine.

38^o.—*Le Chemin de la Croix en union avec le S.-C. de JÉSUS*. Brochure de 16 pages, pouvant s'insérer dans les livres de prières, avec une belle gravure de JÉSUS portant sa croix. 15 cts la douz.

III.—Diplomes et matériel d'enrolement

10.—*Diplôme d'agrégation à l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS*.

Il est de nécessité absolue pour l'établissement de la sainte Ligue dans les Paroisses, les Communautés, les Maisons d'éducation, les Congrégations, etc.—Il est fourni gratuitement par les Directeurs diocésains ou, à défaut de ceux-ci, par le Directeur supérieur de la Ligue.

11.—*Diplôme de Directeur (ou le Vice-Directeur) local*.

Il est expédié gratuitement en même temps que le Diplôme d'agrégation. Celui du Vice-Directeur local n'est conféré qu'avec l'approbation du Directeur local *ex-officio*, qui désire se faire remplacer par un autre prêtre dans la direction de la Ligue.